

# Dunes & Marais n'est pas mort

*Jacky Herbert, le président de l'écurie Côte de Beauté, fait une mise au point sur l'organisation de la 40<sup>e</sup> édition.*



La 40<sup>e</sup> édition du rallye Dunes.

© X.R.

L'arrêté préfectoral autorisant le rallye, pris en 2016, a été annulé par le tribunal administratif après une plainte déposée par l'association Nature Environnement 17 sur l'organisation d'une spéciale qui passait dans une zone classée Natura 2000. "On l'a appris dans la presse le 19 juin dernier", précise Jacky Herbert. Les organisateurs travaillent sur l'édition 2017 depuis près d'un an. Il faut dire que le rallye tout terrain va souffler ses 40 bougies. Bien que sans incidence puisque l'édition a déjà eu lieu, mais leur sang n'a fait qu'un tour car la spéciale concernée était programmée

également cette année. Réglementairement, ils devaient déposer le dossier de demande d'organisation de cette année avant le 6 juillet. "Le 29 juin, le tribunal a donné raison à l'association. On ne pensait pas que ça allait être jugé aussi rapidement".

## 96 kilomètres de spéciales

L'écurie Côte de beauté a donc dû revoir sa copie. Le président explique les modifications qui ont été apportées : "2,3 kilomètres ont été supprimés sur la commune de Chenac pour ne pas passer dans la zone Natura 2000. Par ailleurs, la spéciale de Maubeuge a été amputée

de 5,1 kilomètres afin de rester en dehors d'une zone classée ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) On a anticipé pour ne pas être attaqué une nouvelle fois".

D'un autre côté, une sensibilisation sera effectuée, la semaine précédant le rallye, par la prévention routière ainsi que par l'écurie Côte de Beauté. Cette opération sera destinée aux élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> des collèges de Royan, Saujon et Cozes. De plus, des ateliers seront mis en place par la sécurité routière durant le week-end du rallye.

Après cette période stressante, le dossier a finalement été envoyé le 5 juillet à la préfecture. ■ **X.R.**

## Programme :

### Vendredi 6 octobre :

- vérifications administratives et techniques à Saint-Palais-sur-Mer et Royan
- feu d'artifice sur la plage, à Royan

### Samedi 7 octobre :

- ES1 et ES4 : Maison neuve
- ES2 et ES5 : Prezelle
- ES3 et ES6 : Les Alluchons
- Dimanche 8 octobre :
- ES7 et ES10 : Jaffe
- ES8 et ES11 : Brie
- ES9 et ES12 : Maubeuge
- Remise des prix à Saint-Palais-sur-Mer